LÉGENDE

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Protection des eaux potables et minérales (code AS1)
Périmètre immédiat (50 m)

Protection des eaux potables et minérales (code AS1)
Périmètre rapproché (300 m)

Monuments historiques (code AC1)

- Protection du Château de Sigournais :
- le donjon (classé monument historique le 28/01/46),
- les terrains renfermant les gisements archéologiques de l'ancien château (inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du 31/12/87),
- le château du 15ème et les anciens fossés (classé monument historique le 24/01/92).

- Protection du Château Neuf (inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du 31/12/87).

- Protection du Manoir de Ponsay (inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du 12/07/91).

Sites archéologiques

Entité archéologie de la Commune

	Nom du site(Lieu-dit habité)	Chronologie, vestige	N° de l'entité archéologique
1	Vieux Château (Château de Sigournais)	Moyen Age, époque moderne	85 194 0001
2	Les Fradoulières	Néolithique	85 194 0002
3	Le Vieux Bourg (Le Bourg)	Moyen et haut Moyen Age	85 194 0003
4	Le Moulin de Chez Pelé	Haut Moyen Age	85 194 0004
5	La Bardière	Moyen Age/Moyen Age, Epoque Moderne	85 194 0005
6	Le Bourg	Haut Moyen Age, Epoque Moderne	85 194 0006

Servitudes liées à l'utilisation de ressources et d'équipements

Canalisation de transports et de distribution de gaz (code I3)

Canalisation électrique (code I4)

Voie ferrée n°525 (code T1)

Servitudes relatives à la sécurité publique

Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) des rivières, le Lay, le Grand Lay et le Petit Lay (code PM 1) approuvé par arrêté préfectoral du 18/02/2005

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE

Sigournais

Carte Communale - Révision n°2
Dossier d'Approbation

Pièce n° 4.2

Annexes : Servitudes d'utilité publique
FEUILLE SUD

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du:

Elaboration de la Carte Communale approuvée par délibération du Conseil Municipal du 7/11/03 et par arrêté préfectoral du 11/12/03

Révision de la carte communale approuvée par délibération du Conseil Municipal du 05/05/06 et par arrêté préfectoral du 06/06/06

Ateliers Sites & Projets

ECHELLE 1 / 5 000

Avril 2011

5 rue de la Marne
85 600 Montaigu
TEL : 02 51 46 86 43
FAX : 02 51 48 12 37